

Quelles communes font le choix de créer des quartiers ?

Quand le quartier fait loi

La loi de démocratie de proximité (février 2002) encourage, ou impose à partir de 80 000 habitants, la création de quartiers. Ces quartiers sont des subdivisions pérennes du territoire communal pour favoriser la démocratie locale.



Le projet de loi, d'initiative PS, rencontre lors des débats une forte opposition à gauche et à droite.

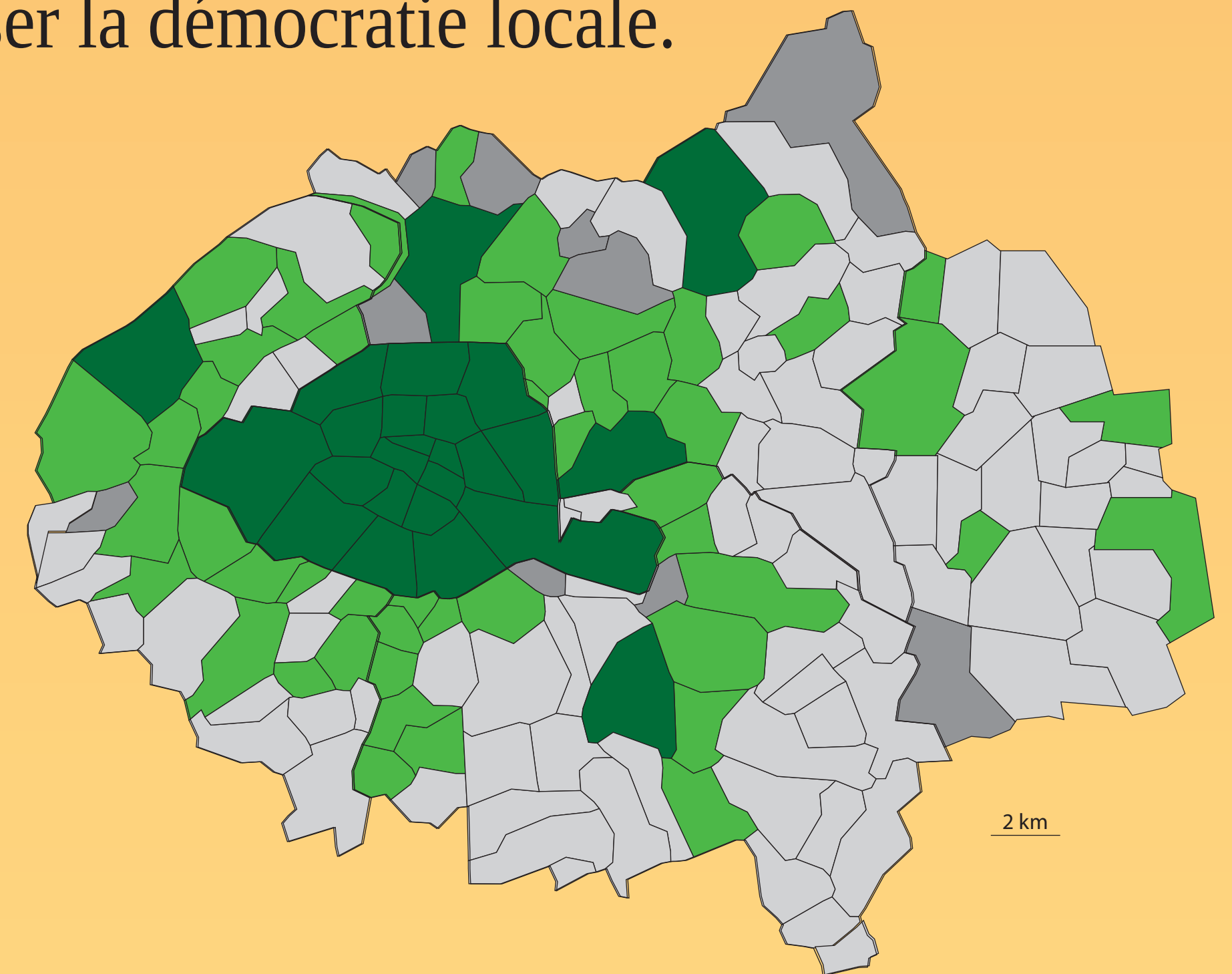
La loi laisse donc libres les municipalités de moins de 80 000 habitants de créer ou non des quartiers.

Modélisation des choix



Commune	Quartiers créés	Morphologie de la commune	Majorité municipale en 2001
Bagneux	oui		PC
Bois-Colombe	non	- population	Divers droite
Bourg-la-Reine	non	- superficie	UDF
Châtenay-Malabry	non	- distance au centre de l'agglomération	UMP
Chaville	non		Divers gauche
Clamart	oui		PS
...	...		...

INSEE, RGP, 1999
calculs sous SIG



- Communes de plus de 80 000 habitants, contraintes de créer des quartiers
- Communes qui ont fait le libre choix de créer des quartiers
- Communes qui n'ont pas créé de quartiers
- Communes hésitantes

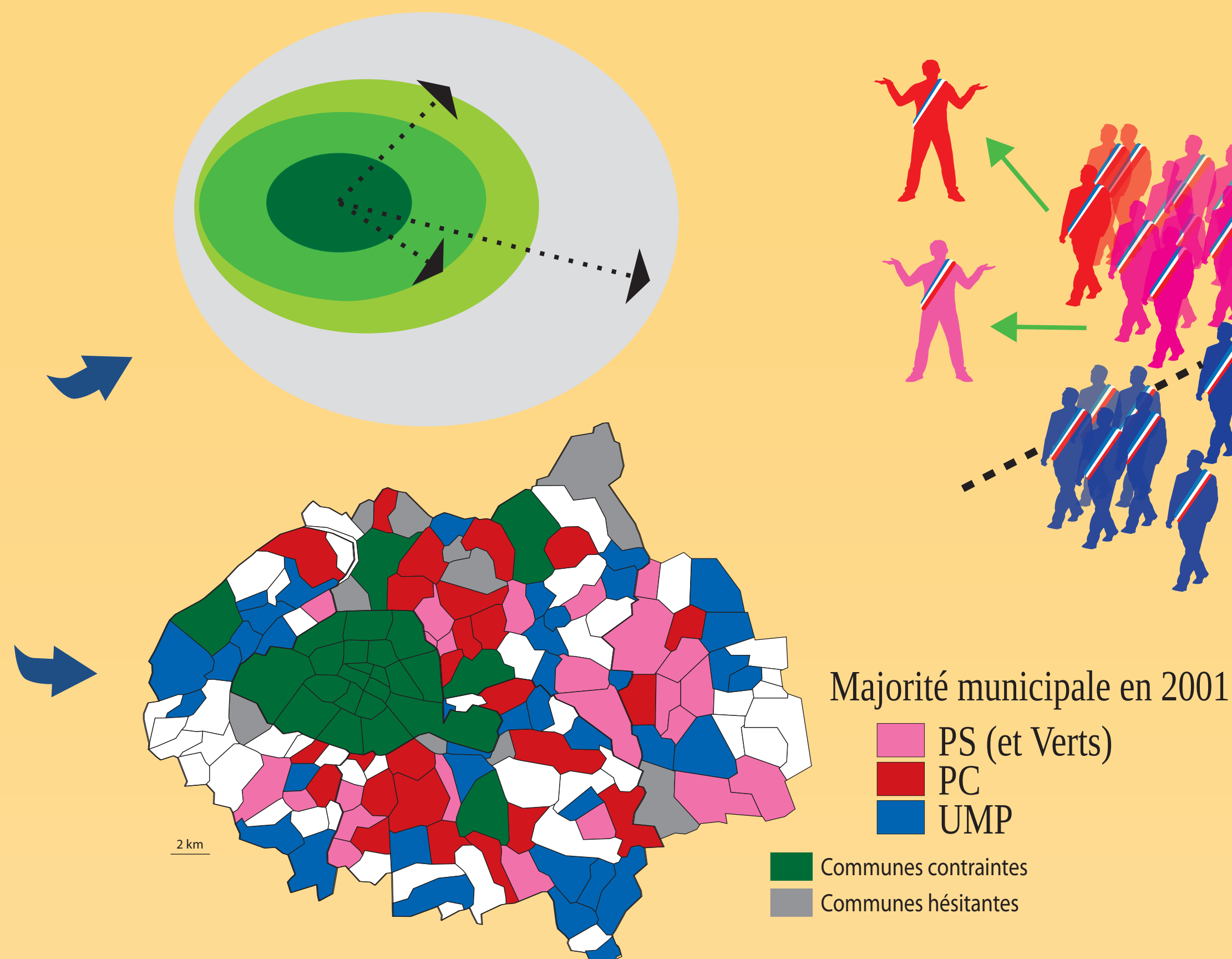
Les choix dépendent-ils d'effets d'appartenance politique, d'effets de diffusion spatiale ou hiérarchique ?

Un modèle logit permet de tester ces variables combinées et l'effet spécifique de chacune, toutes choses égales par ailleurs.

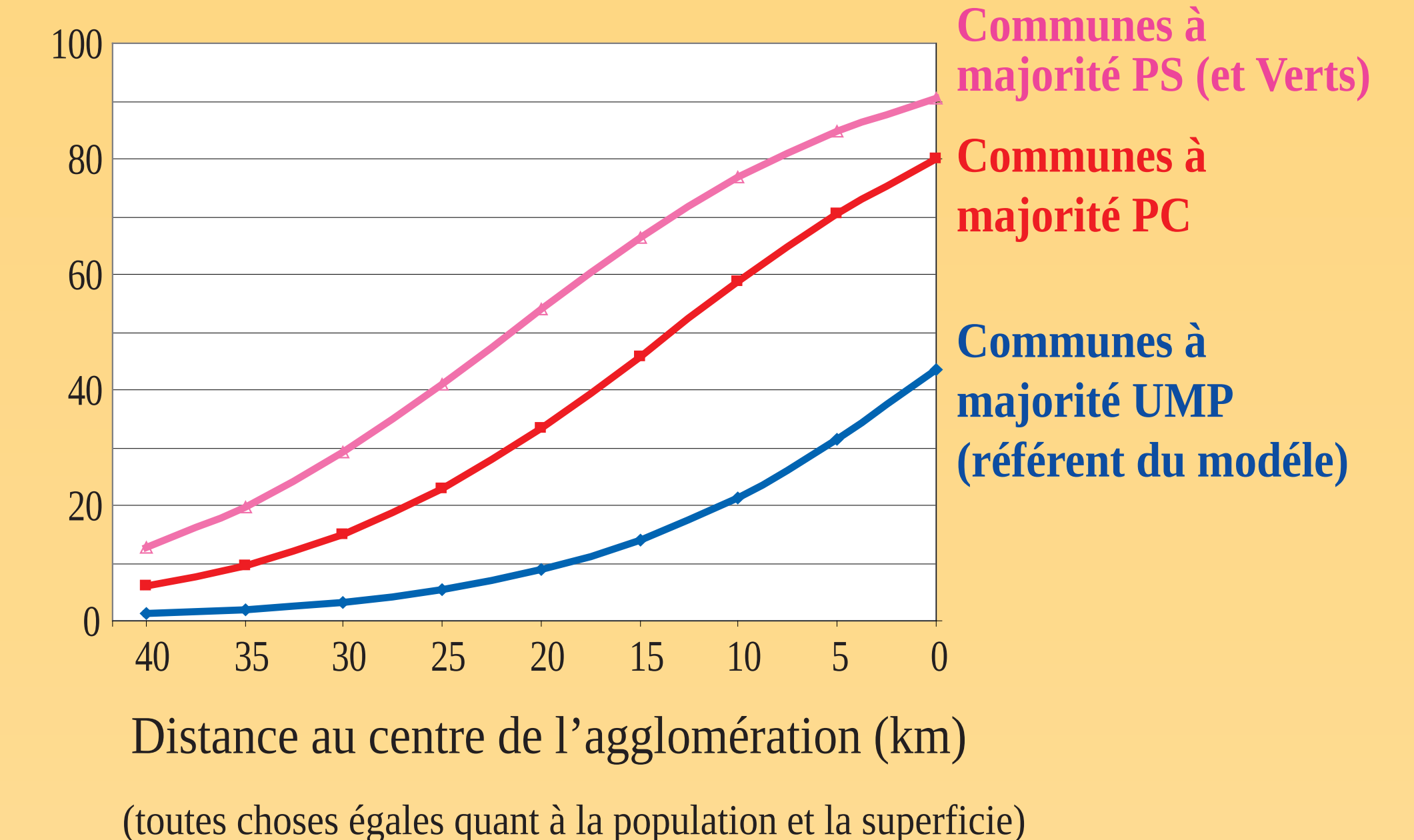
► Une diffusion du choix des quartiers, spatiale et sélective selon l'appartenance politique

Variables du modèle	Significativité
Population (milliers)	ns
Superficie	ns
Distance au centre	*
Majorité UMP	réfèrent
Majorité divers droite	ns
Majorité UDF	ns
Majorité divers gauche	ns
Majorité communiste	***
Majorité socialiste	***

Etabli selon le maximum de vraisemblance ($R^2=0,3$)

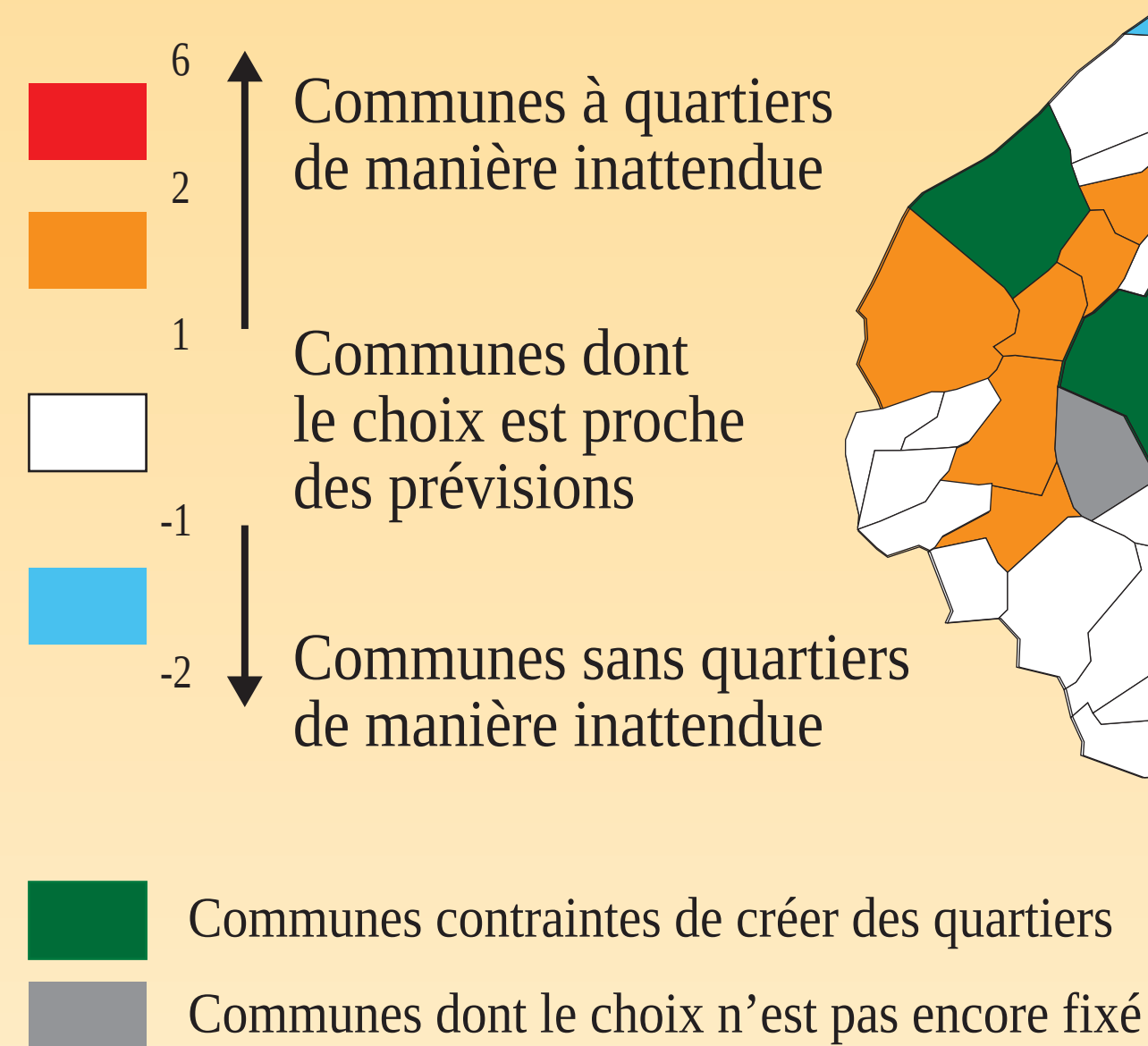


Probabilité estimée d'avoir des quartiers (%)

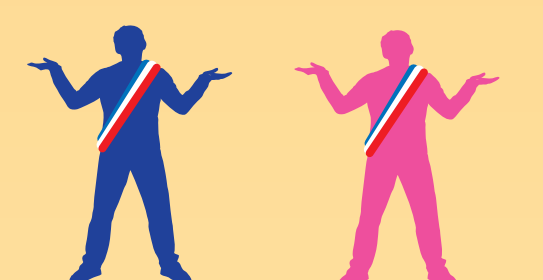


Restent des choix locaux...

Ecarts au modèle



...expliqués par des élus



A Nogent sur Marne, proche du centre, à majorité UMP, les quartiers créés sont des zones sociales homogènes.
Des quartiers fondés sur une ségrégation sociale ?

A Bussy St Georges, à plus de 30 km du centre, à majorité UDF, les quartiers sont calqués sur les zones d'aménagement concerté.
Des quartiers pour adapter localement l'action publique ?

Noisy-le-Grand, à 20 km du centre, à majorité socialiste, refuse des quartiers qui aggraveraient la segmentation de la commune.
Crainte d'une "balkanisation" de la commune.

Vitry-sur-Seine, à 10 km du centre, à majorité socialiste, refuse de créer des quartiers pour privilégier l'inter-communalité.
Crainte d'une "commune prise en étau".

Discours libéraux pour les quartiers : revanche de Mirabeau ?

versus

Discours de type jacobin, attachés à la commune : héritages de Sieyès ?

► Les choix locaux révèlent le statut politique très incertain des quartiers à créer.

